



# Droit au Logement



« Fédération Droit Au Logement » - 29 Av Ledru-Rollin 75012 Paris  
[sec@droitaulogement.org](mailto:sec@droitaulogement.org) • <http://www.droitaulogement.org/> • <https://www.facebook.com/droitaulogement>

---

## COMMUNIQUÉ

27 octobre 2023

### Le plan Borne contre les mal logés et les quartiers populaires

Alors que notre pays n'a jamais compté depuis au moins 50 ans autant de demandeurs HLM et de sans-abris, la 1ère Ministre annonce que les logements dans les quartiers populaires HLM ne devront plus être attribués aux ménages modestes au nom de la « mixité sociale ».

Or dans les QPV les loyers sont les moins chers, entre 3 et 6 euros le m<sup>2</sup>. 1,55 millions de logements sociaux sont en QPV, soit 30% des logements sociaux.

Environ 2/3 des demandeurs HLM sont dans les 40% les moins riches des ménages, et ne peuvent pas accéder à la plupart des logements sociaux plus récents .

Dans ce contexte, comment Madame Borne compte t'elle loger les 2,4 millions de demandeurs HLM, les 330 000 sans abris et les 93 000 prioritaires DALO, c'est-à-dire les plus en difficulté ?

Après 6 années d'économies sur les APL et sur les aides à la construction de logement sociaux, Mme Borne annonce tout simplement que les mal-logés et les sans-logis vont être de plus en plus nombreux dans notre pays, car il sera de plus en plus difficile de les loger. Quel est leur avenir : les marchands de sommeil, la rue et le cimetière ?

Même l'hébergement des sans-abris est sacrifié, notamment la mise à disposition aux association d'hébergement de HLM vides promis à la démolition, restant vacants plusieurs années au fur et à mesure du relogement ou du départ des locataires.

Qu'en sera-t-il des logements en QPV libérés par le départ ou le décès du locataire ? Ils resteront vide dans l'attente improbable d'un locataire plus aisé ?

Mme Borne n'a que faire également des habitants des quartiers populaires HLM, dans lesquels des travaux lourds d'entretien sont indispensables, portant notamment sur les ascenseurs, l'étanchéité des toitures et façades, les conduites d'évacuation des eaux usées, les circuits électriques, la vétustée des sanitaires , la mise aux normes des passoires thermiques ...

Le plan de Madame Borne laisse en plan aussi bien les mal-logés, les sans-logis que les habitants des quartiers populaires HLM. Elle nous promet une aggravation rapide de la crise du logement, et un renforcement répressif inédit contre les familles les plus vulnérables.

Agissons et mobilisons-nous, renforçons les alliance entre les mal-logés et les sans-toit abandonnés, les locataires HLM méprisés et les locataires privés exploités, pour que soit mis en œuvre pour tous et toutes le droit au logement, stable, décent, sécuritaire, abordable et respectueux de l'environnement.

**Un toit c'est un droit !**

**Agenda** : du 9 au 12 novembre à Paris, rencontres de la coalition européenne d'actions pour le droit au logement et à la ville.